

DOSSIER

Don de douze
études de A. Y.
Heymans. par M.
Lequime

[illegible]

MINISTÈRE
DES
SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION
DES
BEAUX-ARTS

INDICATEUR N° 1717.

N.B. — Prière de rappeler dans la réponse
la date et le numéro de la dépêche, ainsi que
l'indication de l'Administration.

ANNEXE

Bruxelles, le 22 juin 1921.

Monsieur le Conservateur en Chef,

Répondant à votre lettre du 14 juin courant, N° 5401,
j'ai l'honneur de vous faire connaître que j'approuve l'ac-
ceptation de douze études de A.J. Heymans, que M. Lequime a
bien voulu offrir en don au Musée.

J'adresse des remerciements au nom du Gouvernement, au
généreux donateur.

LE MINISTRE,

Leclercq

A Monsieur le Conservateur en Chef

du Musée royal des Beaux-Arts de Belgique.

85 Rue Royale
Bruxelles le 5 Déc. 1920

Cher Monsieur,

Votre lettre du 30, m'est
bien arrivée et je vous
remercie de m'avoir écrit
au sujet des petits tableaux
de Heymans. J'espère que
bientôt il vous sera possible
de les exposer dans les salles
du musée ou je les verrai
avec grand plaisir.

Veuillez croire, cher Monsieur,
à mes meilleurs sentiments

Georges Laguerre

Jon
Leymann
5401
9 août 1921

Cher Monsieur DeHoy

Nous vous rappelons la fourniture des moulures pour les petits tableaux de Heymans que vous avez vus dans l'atelier du praticien au Palais des Beaux-Arts il y a plus d'un mois. Or vous disiez avoir ces moulures en magasin. Que serait-ce si vous aviez dû les faire exécuter ? Un bon mouvement s.v.p et au galop donnez nous une bonne réponse.

Toujours bien dévoué.

Vôtre.

7 juillet 1921

*Les uns
par les autres*
Don

Cher Monsieur DeHoy

Pouvez vous passer d'urgence au Musée
pour un encadrement des petites études. il s'a-
git de faire emploi de baguettes que vous devez
encore avoir en magasin.

Tout dévoué.

Vo;tre

5401

Bruxelles, le 14 juin 1921.

Monsieur le Ministre,

En sa séance d'hier, la Section de l'Art Moderne a accepté douze études fort belles de A.J. Heymans, que Mr Lequime a bien voulu offrir en don au Musée. Nous exprimons au donateur notre vive gratitude; vous ne manquerez certainement pas de le remercier au nom du Gouvernement.

Vous nous obligeriez en nous faisant savoir au plus tôt que vous approuvez la décision de la Commission.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts,

3 rue Beyaert,

BRUXELLES.

Bruxelles, le 14 juin 1921.

Monsieur,

J'ai le vif plaisir de pouvoir vous annoncer que la Section de l'Art Moderne, en sa séance d'hier, a accepté à l'unanimité les 12 études de A.J. Heymans que vous avez bien voulu offrir en don au Musée. Elle vous exprime toute sa gratitude. Je profite de l'occasion pour vous remercier à nouveau et très cordialement en mon nom personnel, et je ne manque pas de porter à la connaissance de Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts votre très beau geste à l'égard du Musée.

Croyez, je vous prie, Monsieur, à mes sentiments très distingués et sincèrement dévoués.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur LEQUIME,
BRUXELLES.

12 ETUDES DE A.J. HEYMANS.

offertes en don par Mr Lequime.

Cet ensemble remarquable et varié sera accueilli avec empressement, car ces études constituent pour notre Musée un véritable enrichissement. Elles sont de premier ordre et de la meilleure manière de ce très beau peintre. Nous pensons que nous pouvons les placer toutes, chronologiquement, entre le tableau du Musée Coin de Bruyère, et les trois grandes toiles : Printemps, Ciel lunaire, et Matinée d'Eté. Elles n'en présentent que plus d'intérêt pour nos collections.

• *re consultation en chef.*

D'abord

Purvis - Gevaert

et de suite

Paul Lambotte

off. ta pa Kleyman

~~W. in pencil~~